

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 septembre 2022

En exercice : 18 L'an deux mille vingt-deux et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 17 **Présents :** Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Absent excusé : Leila MANET (procuration à Elody BULLIARD)

Secrétaire de séance : Nicolas PIDOUX

2022_27 - Objet : Avenant n°1 au marché de l'entreprise CORES relatif à la fourniture et la pose d'un bâtiment modulaire à implanter sur le parking de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 décembre 2021 attribuant le marché relatif à la fourniture et à la pose d'un bâtiment modulaire à implanter sur le parking de la salle polyvalente à l'entreprise CORES pour un montant de 147 459,00 € H.T. comprenant l'offre de base et l'option, soit 176 950,80 € T.T.C.

Il a été demandé à l'entreprise de modifier certaines options prévues initialement comme suit :

- Fourniture et installation d'une kitchenette en remplacement d'un simple évier sur meuble : + 498,00 € H.T.
- Modification des réseaux et du bâti (installation d'un auvent, ajout d'une porte coulissante, modification de la plomberie et de l'électricité suite à la création d'une kitchenette) : + 2 325,00 € H.T.

L'ensemble de ces modifications entraîne une augmentation de 2 823,00 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 150 282,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché relatif à la fourniture et à la pose d'un bâtiment modulaire à implanter sur le parking de la salle polyvalente avec l'entreprise CORES, fixant le nouveau montant du marché à 150 282,00 € H.T. soit 180 338,40 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

